



**CENTRE DE PRÉPARATION AUX CONCOURS DE L'É.N.A.
de
SciencesPo Rennes**

Préparation aux épreuves d'accès au cycle préparatoire au concours de l'ÉNA

Comment préparer le concours interne de l'ÉNA ?

Les fonctionnaires et les agents publics en poste depuis au moins quatre ans peuvent bénéficier d'un dispositif spécifique de **préparation au concours interne de l'ÉNA**.

<http://www.ena.fr/index.php?/fr/formation/initiale/preparer-reussir-concours/preparation-concours-interne>

La sélection des agents susceptibles de bénéficier de ce dispositif est effectuée directement par l'ÉNA qui organise chaque année, au mois de mars un **concours d'accès au cycle préparatoire au concours interne (PENA)**.

Les candidats reçus aux épreuves peuvent ainsi bénéficier d'une **préparation à temps complet dans un centre conventionné par l'ÉNA** comme le **CPENA de Rennes**.

Quelle est la position statutaire des agents pendant l'année de préparation au concours interne ?

Les stagiaires en cycle préparatoire conventionné qui étaient titulaires au moment de leur intégration sont placés en position de détachement et sont **rémunérés** sur la base de leur indice avant leur entrée au cycle (sans les primes).

Les agents contractuels sont mis en congé de leur administration d'origine et sont également rémunérés.

Comment se préparer au concours d'accès au cycle préparatoire ?

Le Centre de Préparation aux concours de l'ÉNA de SciencesPo Rennes organise une **session de préparation aux épreuves d'accès au cycle préparatoire**.

Cette formation se déroule de septembre à mars, à raison d'un samedi après-midi par mois de 14h à 18h dans les locaux de SciencesPo, 104 Bd de la Duchesse Anne à Rennes.

Elle porte sur les deux épreuves écrites du concours : la note de synthèse à partir d'un dossier et la rédaction d'un **exposé sur une question d'ordre politique, économique, social ou international**.

Il y a deux règles essentielles : **connaître les épreuves et s'entraîner à les passer.**

- Connaître les épreuves, c'est à la fois maîtriser la technique de la note de synthèse et du devoir de culture générale mais aussi avoir intégré l'esprit du concours pour répondre aux attentes du jury.
- S'entraîner doit permettre d'aborder les épreuves avec une certaine facilité et de savoir gérer son temps qui est une contrainte essentielle.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Après une présentation des deux épreuves et de leurs techniques, un temps est consacré à l'examen des annales et des rapports des jurys, très riches d'enseignements.

En règle générale, les séances sont surtout centrées sur des entraînements collectifs durant lesquels des sujets sont traités entièrement.

De plus, à chaque fois, un devoir est donné pour la séance suivante, au début de laquelle des éléments de correction sont restitués à partir des copies annotées (rendues une semaine avant).

Les candidats étant d'origines et de formations variées, il est généralement nécessaire de faire certaines remises à niveau, par exemple dans le domaine du droit public pour pouvoir analyser les documents qui composent une note de synthèse.

Ces apports particuliers se décident avec le groupe en fonction des besoins identifiés.

PRÉSENTATION AUX ÉPREUVES D'ACCÈS AU CYCLE PRÉPARATOIRE DE L'ENA

Les candidats s'inscrivent directement auprès de l'E.N.A. (en octobre-novembre).

Les deux épreuves d'admissibilité se déroulent au mois de mai et l'épreuve orale d'admission en juin.

Les candidats admis connaissent leurs résultats mi-juillet et effectuent la préparation au concours interne dans un Centre à compter de novembre.

Ils sont détachés de leur administration d'origine pendant un ou deux ans en fonction de leur niveau d'études.

Monsieur ZINGER, *Conseiller à la Chambre régionale des Comptes de Bretagne* et Monsieur RENO, *Conseiller à la Chambre régionale des Comptes des Pays de la Loire* sont en charge de cette préparation.

Les droits d'inscription s'élèvent à **950 € TTC** pour l'année 2019-2020.

Le dossier d'inscription est à demander par mail auprès du secrétariat du CPENA.

Il doit être dûment complété, accompagné des droits d'inscription et retourné avant le

12 septembre 2019 au secrétariat du CPENA – 104, Boulevard de la Duchesse Anne - 35700 RENNES.

SciencesPo Rennes

Centre de Préparation aux concours de l'ENA (CPENA)

104, Boulevard de la Duchesse Anne

35700 RENNES

Secrétariat : TEL : 02 99 84 29 53

Mail : cpena@sciencespo-rennes.fr

SITE : www.sciencespo-rennes.fr